

## Dossier de demande de création d'un Diplôme d'Université

**A l'issue du vote favorable du conseil de composante et du conseil de collegium, le dossier ET la délibération sont transmis par le collegium à la Direction de la formation :**

**[gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr](mailto:gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr)**

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :

**[dacip-creation-du@univ-lorraine.fr](mailto:dacip-creation-du@univ-lorraine.fr)**

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : A l'Université de Lorraine, un diplôme d'université (DU) a vocation à répondre à une demande de formation bien spécifique, qui n'existe pas déjà dans l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Ces formations s'adressent à un public qui peut justifier d'au moins un baccalauréat ou d'une équivalence acquise par validation des acquis professionnels (VAP)<sup>1</sup>.

Les critères s'appliquent à tous les DU de l'Université de Lorraine (hors ceux destinés exclusivement à la formation continue des professionnels de santé) :

- Le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac+5)
- La cohérence offre de formation doit être respectée : non concurrence DU/DN et DU/DU,
- Le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...),
- La coopération significative avec un partenaire doit être encadrée par une convention,
- Le corpus des apprentissages doit se distinguer de celui d'une formation qualifiante non diplômante,
  - o L'organisation en bloc de compétences (et connaissance) est obligatoire,
  - o Si cela est souhaité une inscription au Répertoire Spécifique (RS) est possible,
  - o Durée d'un semestre minimum ou 100-150h (un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée),
  - o La délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante,
  - o Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place,
- L'équipe pédagogique doit comprendre des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU étant assurée par un enseignant-chercheur de l'UL,
- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université (un DIU peut conduire à un % moindre),
- L'équilibre financier sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire,
- Un niveau minimum de formation du public est exigé en fonction du niveau du DU ; dans tous les cas, le Baccalauréat ou équivalent ou VAPP est requis

L'ouverture du DU est valable pour 3 ans, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignement...).

<sup>1</sup> Dans le cas contraire, les apprenants peuvent participer à la formation, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Ils ne seront donc pas diplômés mais pourront recevoir une attestation de suivi de formation

INTITULE DU DIPLOME : Diplôme Universitaire de Réhabilitation Orale, mention Prothèse

**Circuit de validation :**

- 1/ ~~Avis favorable G9~~ **procédure spécifique SANTE**
- 2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :
- 3/ Date de passage au ~~Comité d'examen des GT DU SANTE<sup>2</sup>~~ :
- 4/ Date de passage au Conseil de collegium :
- 5/ Date de passage au Conseil de formation :

15/03/2024
03/05/2024
14 Mai 2024

**I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF**

Date d'ouverture prévisionnelle :

Janvier 2025

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

Faculté d'odontologie de Lorraine

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Pascale Corne et Anne-Sophie Vaillant

Qualité :

MCU-PH

Téléphone :

0626018808 et 0676484674

<sup>2</sup> Calendrier sur l'ENT- Vie Institutionnelle- Calendriers des conseils centraux  
Validé en CF le 29/04/2020 MAJ 24/11/22

E-mail :

[Pascale.corne@univ-lorraine.fr](mailto:Pascale.corne@univ-lorraine.fr)  
[Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr](mailto:Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr)

Composante de rattachement :

Faculté d'odontologie

Composante assurant la responsabilité administrative  
(inscription des étudiants, conventions ou contrats de  
formation, etc.) :

Faculté d'odontologie

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :
- Nom du co-responsable :

## II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Apprentissage théorique et mise en application pratique de notions théoriques élémentaires et avancées en réhabilitation prothétique.

Le Diplôme Universitaire de Réhabilitation Orale, mention Prothèse (DUROP) a pour objectifs de fournir une formation théorique et pratique de haut niveau concernant la mise en place d'un traitement prothétique dans sa globalité, du projet prothétique jusqu'à sa mise en œuvre, dans une approche pluridisciplinaire.

Nous proposons de donner, sur une période de deux ans, toutes les connaissances tant fondamentales que cliniques aux apprenants pour leur permettre de traiter des cas cliniques simples et complexes.

L'occlusion, les matériaux, les techniques d'empreinte, les différents types de préparations, la planification prothétique, la mise en œuvre pluridisciplinaire d'un traitement prothétique (ODF, endodontie, parodontologie, implantologie), les techniques d'assemblage ainsi que le suivi et la maintenance, seront autant de thèmes abordés et détaillés.

L'enseignement pour la préparation du Diplôme Universitaire de Réhabilitation Orale, mention Prothèse (DUROP) comprend à la fois des cours en présentiel et des travaux pratiques. Il sera organisé sous forme de 6 séminaires de 3 à 4 jours + 1 journée d'examen.

## III. PUBLICS VISES

Type de public : chirurgiens-dentistes, étudiants en année de thèse,  
Internes en médecine bucco-dentaire.

**a.**

**b. Pré-requis et niveau d'entrée requis :**

- Être titulaire ou en cours d'obtention d'un diplôme d'État de Docteur en Chirurgie-dentaire,
- Internes en odontologie spécialité médecine bucco-dentaire.

#### IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

##### a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

*En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?*

La prothèse est une discipline en constante évolution, que ce soit au niveau des biomatériaux ou des techniques. Les praticiens ont besoin de réaliser de la formation continue dans cette discipline.

##### b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

*Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?*

*En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)*

Aucune formation théorique proche de celle envisagée n'existe au sein de l'UL.  
Le DU proposé vise à transmettre les connaissances fondamentales indispensables qui permettront de mettre en œuvre les traitements prothétiques auprès des patients.

Cette formation s'inscrit également dans le cadre d'une demande de notre UFR.

A ce jour il n'existe pas de formation équivalente dans la région Grand-Est

#### V. PARTENARIATS ENGAGES

→ *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*

→ *Quelle est la nature de la collaboration ?*

Des partenariats sont envisagés avec d'autres universités telles que :

- La faculté de Paris (C. Wulfmann)
- La faculté de Bordeaux (A. Naveau)
- La faculté de Marseille (JD. Orthlieb)
- La faculté de Lyon (M. Ducret)
- La faculté de Lille (M. Dehurtevent)
- La faculté de Montpellier (D. Carayon)
- La faculté de Reims (E. Schittly-Medard)

Des partenariats externes avec des industriels sous forme de prêts / dons de matériel pour des démonstrations et la réalisation de travaux pratiques sont en cours de réalisation. Dans un souci d'équité et de respect de la mise en concurrence, nous proposerons systématiquement différentes marques pour un même produit.

Ces partenariats sont prévus pour :

- du matériel prothétique : transferts, analogues, corps de scannage, porte empreintes, matériaux à empreintes
- des fraises
- des plaques de thermoformage
- des biomatériaux de restaurations coronaires ou corono-radiculaires,
- caméras intra-orales,

- dispositifs d'enregistrement dynamique numérique de l'occlusion
- matériel d'hygiène (brosses à dents, brossettes)

Les sociétés envisagées : Exotec, Dentsply, Lyra, Straumann, Nobel, Komet, CIRL, Oral B, Vita, Ivoclar Vivadent, Modjaw

Des conventions sont également en cours de rédaction pour ce qui est de la participation de praticiens libéraux à ce DU.

Certaines collaborations internes pourront être envisagées, notamment en biomatériaux.

## Joindre dossiers et lettres d'intention

## VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

### a. Finalités professionnelles

**Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).**

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME
Chirurgiens-dentistes (médecine dentaire) Compétences fondamentales et avancées en prothèse	J1103

**Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.**

Compétences professionnelles complémentaires
Compétences dans l'analyse et la synthèse de données cliniques, radiographiques, numériques dans le diagnostic et le traitement des pertes de substances dentaires, et de l'édentement partiel ou complet.
Compétences dans l'indication et la mise en œuvre des techniques de réhabilitations prothétiques dentaires et implantaires.

### b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

### c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

#### **REFERENTIEL D'ACTIVITES** *(Situations de travail et activités exercées)*

Les missions principales sont le raisonnement clinique et l'approche pluridisciplinaire du plan de traitement qui guideront le choix et la mise en œuvre de techniques prothétiques adéquates permettant la réhabilitation des fonctions occlusales et esthétiques des patients.

## REFERENTIEL DE COMPETENCES

*(Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)*

1. Identifier le motif principal qui a porté le patient à consulter, tracer l'histoire de la demande concernant la présente maladie et enregistrer correctement les données obtenues en tant qu'histoire médicale du patient en incluant les prescriptions médicamenteuses récentes.
2. Rédiger un dossier comportant les données médicales du patient et veiller à enregistrer le déroulement du traitement avec précision.
3. Conduire et rédiger un questionnaire médical ou consulter le médecin traitant pour clarifier une question relative à l'état de santé général du patient.
4. Réaliser un examen extra-buccal et un examen intra-buccal approprié
5. Réaliser des photographies dentaires extra et intra buccales
6. Réaliser un scan facial
7. Réaliser des moulages d'étude et les monter en fonction des enregistrements des relations maxillaires
8. Obtenir un consentement éclairé du patient avant d'enregistrer l'histoire du patient et les données de l'examen.
9. Diagnostiquer, expliquer et prendre en charge la détérioration ou un échec consécutif à un traitement prothétique
10. Conduire, expliquer et discuter la planification d'un traitement prothétique dans le cadre global d'une thérapeutique de réhabilitation favorisant l'économie tissulaire et les reconstitutions biomimétiques
11. Maîtriser la planification prothétique
12. Décrire le handicap fonctionnel consécutif à l'absence de dents.
13. Maîtriser la gestion de l'occlusion
14. Savoir diagnostiquer les malocclusions
15. Savoir dépister les dysfonctionnements temporo-mandibulaires
16. Savoir prendre en charge les dysfonctionnements temporo-mandibulaires
17. Comprendre l'incidence de l'occlusion prothétique sur la pérennité des structures anatomiques
18. Comprendre l'incidence de l'occlusion sur la pérennité prothétique
19. Connaître les différents critères occluso-architecturaux des reconstructions prothétiques
20. Connaître les critères de choix de la position mandibulaire de référence
21. Savoir évaluer l'intégration occlusale d'un élément prothétique
22. Connaître les critères de choix de la Dimension Verticale d'Occlusion
23. Comprendre l'incidence de l'occlusion sur les prothèses implantaires
24. Savoir indiquer ou contre-indiquer l'option prothétique implantaire ou par bridge collé en céramique
25. Savoir définir ce qu'est un flux numérique en odontologie.
26. Maîtriser la transmission des données (empreintes, flux numérique, format de fichiers...)
27. Connaître les différentes étapes en CFAO dentaire et les procédés disponibles
28. Savoir comment définir un projet esthétique numérique et le mettre en œuvre.
29. Savoir quand et comment réaliser la concaténation (matching) de fichiers numériques
30. Connaître les possibilités en prothèse amovible via un flux de travail numérique
31. Connaître les différents moyens d'enregistrement numérique de l'occlusion
32. Savoir travailler en collaboration avec l'orthodontiste et/ou le parodontologiste
33. Maîtriser les protocoles de préparation, d'enregistrement, de confection des restaurations provisoires et d'assemblage des restaurations prothétiques
34. Optimiser le résultat esthétique et fonctionnel en prothèse implantaire
35. Décrire les propriétés des matériaux dentaires utilisés et la réponse tissulaire liée à leur utilisation
36. Expliquer aux patients les bénéfices et les risques liés à l'utilisation des matériaux dentaires.

37. Reconnaître les problèmes maxillo-faciaux, les caractéristiques cliniques des douleurs aiguës et chroniques, qu'elles soient somatiques, d'origine musculaire, vasculaire, neurogène ou psychogène ; identifier et diagnostiquer les douleurs de la tête et du cou et les situations qui requièrent une prise en charge par l'odontologiste ou toute autre structure de soins appropriée.
38. Reconnaître les cas où le comportement du patient contribue à l'installation de problèmes bucco-faciaux et identifier les situations qui requièrent leur diagnostic, leur prévention ou leur prise en charge.
39. Diagnostiquer les troubles temporo-mandibulaires et les troubles fonctionnels des muscles masticateurs et toutes situations associées, y compris le besoin de réhabilitation occlusale.
40. Déterminer les critères de la demande esthétique d'un patient et le degré pour lequel ces critères ou ces demandes peuvent être satisfaits.
41. Diagnostiquer les besoins de traitement en orthopédie dento-faciale et réaliser des traitements avec les procédures les plus actuelles.
42. Prendre en charge les douleurs oro-faciales, et les troubles temporo-mandibulaires ainsi que l'inconfort et la détresse psychologique avec des techniques appropriées.
43. Prendre en charge les différents types de pertes de tissus durs de la dent.
44. Rétablir une forme, une fonction et l'esthétique des restaurations défectueuses, des pertes de tissu dentaire et des dents absentes.
45. Planifier et réaliser les procédures courantes et complexes réaliser des traitements fondés sur des thérapeutiques scientifiquement éprouvées quand elles sont disponibles.
46. Évaluer systématiquement toutes les suites du traitement en intégrant le degré de satisfaction ou d'insatisfaction exprimé par le patient l'accompagnant concernant le traitement ; au besoin recommander des actions supplémentaires et planifier des séances d'entretien de la santé bucco-dentaire.
47. Développer des stratégies pour prévoir, prévenir et corriger les déficiences de l'hygiène buccale du patient ; lui donner des stratégies pour contrôler les habitudes buccales indésirables.
48. Éduquer et stimuler les patients pour qu'ils acquièrent des compétences concernant l'étiologie et la prévention des maladies bucco-faciales afin de les rendre responsables de leur propre santé bucco-dentaires.
49. Exécuter les procédures de prévention et de restauration en tenant compte de l'âge, des facteurs de risque, de l'état général, des caractéristiques des dents de manière à prévenir les maladies des tissus des tissus durs, et promouvoir la santé des tissus mous.
50. Développer l'éducation thérapeutique pour que les patients acquièrent des compétences concernant l'étiologie des maladies parodontales afin qu'ils prennent conscience de l'importance de leur hygiène bucco-dentaire et qu'ils soient responsables de leur santé après avoir été instruits et encouragé à cet effet.
51. Examiner la denture pour détecter les lésions carieuses, les usures comme l'abrasion, l'attrition, l'érosion et les autres lésions des tissus durs dentaires.
52. Évaluer le risque des patients présentant des lésions carieuses et non carieuses des tissus durs dentaires.
53. Développer l'éducation thérapeutique pour que les patients acquièrent des compétences concernant l'étiologie des caries des lésions non carieuses des tissus durs pour qu'ils se donnent les moyens de les prévenir.
54. Diagnostiquer, expliquer et prendre en charge les détériorations et les échecs cliniques des restaurations prothétiques
55. Exécuter les traitements de réhabilitation fonctionnelle du système dentaire en mettant en œuvre les orthèses ou toutes les procédures prothétiques, qu'elles soient unitaires, fixées, amovibles, partielles ou complètes ou une combinaison de ces procédures
56. Expliquer les principes et les techniques du traitement esthétique aux patients en précisant la différence entre leurs attentes et les résultats attendus.

57. Développer une relation professionnelle avec le personnel auxiliaire des laboratoires de prothèse pour prescrire les matériaux et la technologie de la confection des prothèses.
58. Conduire une démarche de contrôle de qualité des prothèses et des restaurations.
59. Expliquer aux patients les risques et les bénéfices ainsi que la durée de survie des traitements de réhabilitation avec des implants dentaires.
60. Expliquer aux patients les principes et les techniques ainsi que les aspects biologiques du traitement de réhabilitation avec des implants dentaires.
61. Donner les indications et les contre-indications des implants dentaires.
62. Respecter les principes guidant l'entretien de la santé buccale des patients porteurs de restaurations et de prothèses.
63. Établir un diagnostic différentiel du développement normal et anormal et de l'occlusion équilibrée ou déséquilibrée en denture adulte.
64. Avoir connaissance des procédures de conception et de fabrication des prothèses dentaires ; de l'utilisation des matériaux dentaires de restauration dentaire.
65. Connaissance des différents types de restaurations prothétiques incluant la préparation et la prise d'empreinte.

## VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

## VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1 Examen initial et planification prothétique	Identifier le motif principal qui a porté le patient à consulter, tracer l'histoire de la demande concernant la présente maladie et enregistrer correctement les données obtenues en tant qu'histoire médicale du patient en incluant les prescriptions médicamenteuses récentes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du DUROP</li> <li>- Réalisation des bilans prothétiques</li> <li>- Biomatériaux</li> <li>- Photographie</li> <li>- Problématique de la dent dépulpée</li> </ul>
	Rédiger un dossier comportant les données médicales du patient et veiller à enregistrer le déroulement du traitement avec précision.	

	Conduire et rédiger un questionnaire médical ou consulter le médecin traitant pour clarifier une question relative à l'état de santé général du patient.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TP : réalisation de tenons fibrés</li> <li>- Planification</li> <li>- Biomatériaux</li> <li>- Plan de traitement</li> <li>- Empreinte optique</li> </ul>	
	Réaliser un examen extra-buccal et un examen intra-buccal approprié		
	Réaliser des photographies dentaires extra et intra buccales		
	Réaliser un scan facial		
	Réaliser des moulages d'étude et les monter en fonction des enregistrements des relations maxillaires		
	Obtenir un consentement éclairé du patient avant d'enregistrer l'histoire du patient et les données de l'examen.		
	Conduire, expliquer et discuter la planification d'un traitement prothétique dans le cadre global d'une thérapeutique de réhabilitation favorisant l'économie tissulaire et les reconstitutions biomimétiques		
	Maîtriser la planification prothétique		
	Décrire le handicap fonctionnel consécutif à l'absence de dents.		
	Sa Savoir définir ce qu'est un flux numérique en odontologie.		
	Maîtriser la transmission des données (empreintes, flux numérique, format de fichiers...)		
	Connaître les différentes étapes en CFAO dentaire et les procédés disponibles		
	Voir indiquer ou contre-indiquer l'option prothétique implantaire ou par bridge collé en céramique		
	Savoir quand et comment réaliser la concaténation (matching) de fichiers numériques		
	Connaître les possibilités en prothèse amovible via un flux de travail numérique		
	Décrire les propriétés des matériaux dentaires utilisés et la réponse tissulaire liée à leur utilisation		
	Reconnaitre les problèmes maxillo-faciaux, les caractéristiques cliniques des douleurs aiguës et chroniques, qu'elles soient somatiques, d'origine musculaire, vasculaire, neurogène ou psychogène ; identifier et diagnostiquer les douleurs de la tête et du cou et les		

	<p>situations qui requièrent une prise en charge par l'odontologiste ou toute autre structure de soins appropriée.</p>	
	<p>Déterminer les critères de la demande esthétique d'un patient et le degré pour lequel ces critères ou ces demandes peuvent être satisfaits.</p>	
	<p>Diagnostiquer les besoins de traitement en orthopédie dento-faciale et réaliser des traitements avec les procédures les plus actuelles.</p>	
	<p>Planifier et réaliser les procédures courantes et complexes réaliser des traitements fondés sur des thérapies scientifiquement éprouvées quand elles sont disponibles</p>	
	<p>Examiner la denture pour détecter les lésions carieuses, les usures comme l'abrasion, l'attrition, l'érosion et les autres lésions des tissus durs dentaires.</p>	
	<p>Évaluer le risque des patients présentant des lésions carieuses et non carieuses des tissus durs dentaires.</p>	
	<p>Développer une relation professionnelle avec le personnel auxiliaire des laboratoires de prothèse pour prescrire les matériaux et la technologie de la confection des prothèses.</p>	
	<p>Expliquer aux patients les risques et les bénéfices ainsi que la durée de survie des traitements de réhabilitation avec des implants dentaires.</p>	
	<p>Donner les indications et les contre-indications des implants dentaires.</p>	
	<p>Établir un diagnostic différentiel du développement normal et anormal et de l'occlusion</p>	
<p>Bloc 2 Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse fixée</p>	<p>Maîtriser la gestion de l'occlusion</p> <p>Savoir diagnostiquer les malocclusions</p> <p>Savoir dépister les dysfonctionnements temporo-mandibulaires</p> <p>Savoir prendre en charge les dysfonctionnements temporo-mandibulaires</p> <p>Comprendre l'incidence de l'occlusion prothétique sur la pérennité des structures anatomiques</p> <p>Comprendre l'incidence de l'occlusion sur la pérennité prothétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Biomimétisme en prothèse</li> <li>- Facette et mock-up</li> <li>- TP : mock-up et préparation facettes</li> <li>- Empreinte physico-chimique</li> <li>- Élaboration des modèles de travail prothétique</li> </ul>

Connaître les différents critères occluso-architecturaux des reconstructions prothétiques	- Planification en prothèse implantaire
Connaître les critères de choix de la position mandibulaire de référence	- Occlusodontie
Savoir évaluer l'intégration occlusale d'un élément prothétique	- Occlusodontie numérique
Connaître les critères de choix de la Dimension Verticale d'Occlusion	- Bruxisme
Comprendre l'incidence de l'occlusion sur les prothèses implantaires	- Dysharmonie Temporo-Mandibulaire
Connaître les différents moyens d'enregistrement numérique de l'occlusion	- TP : Gouttière et plan de libération occlusale
Maîtriser les protocoles de préparation, d'enregistrement, de confection des restaurations provisoires et d'assemblage des restaurations prothétiques	- Réhabilitation implanto-prothétique de l'édenté total
Optimiser le résultat esthétique et fonctionnel en prothèse implantaire	- Assemblage en prothèse implantaire
Diagnostiquer les troubles temporo-mandibulaires et les troubles fonctionnels des muscles masticateurs et toutes situations associées, y compris le besoin de réhabilitation occlusale.	- Gestion des échecs en prothèse implantaire
Prendre en charge les douleurs orofaciales, et les troubles temporo-mandibulaires ainsi que l'inconfort et la détresse psychologique avec des techniques appropriées.	- Réhabilitation implanto-prothétique esthétique
Prendre en charge les différents types de pertes de tissus durs de la dent.	- TP : réalisation de prothèse implantaire transitoire transvissée
Rétablir une forme, une fonction et l'esthétique des restaurations défectueuses, des pertes de tissu dentaire et des dents absentes.	
Exécuter les traitements de réhabilitation fonctionnelle du système dentaire en mettant en œuvre les orthèses ou toutes les procédures prothétiques, qu'elles soient unitaires, fixées, amovibles, partielles ou complètes ou une combinaison de ces procédures	
Expliquer les principes et les techniques du traitement esthétique aux patients en précisant la différence entre leurs attentes et les résultats attendus.	

	<p>Expliquer aux patients les principes et les techniques ainsi que les aspects biologiques du traitement de réhabilitation avec des implants dentaires.</p>	
	<p>Avoir connaissance des procédures de conception et de fabrication des prothèses dentaires ; de l'utilisation des matériaux dentaires de restauration dentaire.</p>	
	<p>Connaissance des différents types de restaurations prothétiques incluant la préparation</p>	
<p>Bloc 3 Contrôle, assemblage et suivi des réhabilitations prothétiques</p>	<p>Diagnostiquer, expliquer et prendre en charge la détérioration ou un échec consécutif à un traitement prothétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Esthétique en prothèse fixée – Smile Design</li> </ul>
	<p>Savoir comment définir un projet esthétique numérique et le mettre en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restaurations Partielles Collées Indirectes</li> </ul>
	<p>Savoir travailler en collaboration avec l'orthodontiste et/ou le parodontologiste</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblage en Prothèse fixée</li> </ul>
	<p>Expliquer aux patients les bénéfices et les risques liés à l'utilisation des matériaux dentaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des cas complexes et présentation de cas cliniques</li> </ul>
	<p>Reconnaître les cas où le comportement du patient contribue à l'installation de problèmes bucco-faciaux et identifier les situations qui requièrent leur diagnostic, leur prévention ou leur prise en charge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orthodontie en Prothèse</li> <li>- Parodontologie et Prothèse Fixée</li> </ul>
	<p>Évaluer systématiquement toutes les suites du traitement en intégrant le degré de satisfaction ou d'insatisfaction exprimé par le patient l'accompagnant concernant le traitement ; au besoin recommander des actions supplémentaires et planifier des séances d'entretien de la santé bucco-dentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bataille de l'adhésion</li> <li>- Biomatériaux esthétiques prothétiques : critères de choix</li> </ul>
	<p>Développer des stratégies pour prévoir, prévenir et corriger les déficiences de l'hygiène buccale du patient ; lui donner des stratégies pour contrôler les habitudes buccales indésirables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance et suivi des réhabilitations prothétiques</li> <li>- Réglementation et cotations</li> </ul>
	<p>Éduquer et stimuler les patients pour qu'ils acquièrent des compétences concernant l'étiologie et la prévention des maladies bucco-faciales afin de les rendre responsables de leur propre santé bucco-dentaires.</p>	

	<p>Exécuter les procédures de prévention et de restauration en tenant compte de l'âge, des facteurs de risque, de l'état général, des caractéristiques des dents de manière à prévenir les maladies des tissus des tissus durs, et promouvoir la santé des tissus mous.</p>	
	<p>Développer l'éducation thérapeutique pour que les patients acquièrent des compétences concernant l'étiologie des maladies parodontales afin qu'ils prennent conscience de l'importance de leur hygiène bucco-dentaire et qu'ils soient responsables de leur santé après avoir été instruits et encouragé à cet effet.</p>	
	<p>Développer l'éducation thérapeutique pour que les patients acquièrent des compétences concernant l'étiologie des caries des lésions non carieuses des tissus durs pour qu'ils se donnent les moyens de les prévenir.</p>	
<p>Bloc 4 Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse amovible</p>	<p>Réaliser un scan facial</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étapes cliniques en Prothèse Amovible Complète</li> <li>- Empreintes secondaires : théorie et mise en pratique</li> <li>- Relation Inter-Maxillaire : théorie et mise en pratique</li> <li>- Montage des dents : théorie et mise en pratique</li> <li>- Prothèse Amovible Complète et numérique</li> <li>- Prothèse Amovible Complète sur implants</li> <li>- Étapes cliniques en Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique</li> <li>- Présentation des crochets et conception du châssis</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- TP : Dessin de châssis</li> <li>- Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique et numérique</li> <li>- Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique sur implants</li> </ul>
	Réaliser des moulages d'étude et les monter en fonction des enregistrements des relations maxillaires	
	Maîtriser la planification prothétique	
	Décrire le handicap fonctionnel consécutif à l'absence de dents.	
	Maîtriser la gestion de l'occlusion	
	Connaitre les critères de choix de la Dimension Verticale d'Occlusion	
	Exécuter les traitements de réhabilitation fonctionnelle du système dentaire en mettant en œuvre toutes les procédures prothétiques, qu'elles soient amovibles, partielles ou complètes ou une combinaison de ces procédures	

## IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
<b>UE1</b>	Examen initial et planification prothétique	<b>1 à 65</b>	Nb h CM : 39 Nb h TD : 0 Nb h TP : 15 Nb h éq TD : 73,5
<b>UE2</b>	Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse fixée	<b>1 à 65</b>	Nb h CM : 69 Nb h TD : 0 Nb h TP : 15 Nb h éq TD : 118,5

<b>UE3</b>	Contrôle, assemblage et suivi des réhabilitations prothétiques	<b>1 à 65</b>	Nb h CM : 47 Nb h TD : 0 Nb h TP : 10 Nb h éq TD : 80,5
<b>UE4</b>	Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse amovible	<b>1 à 65</b>	Nb h CM : 39 Nb h TD : 0 Nb h TP : 15 Nb h éq TD : 73,5
<b>Nombre total d'heures</b>			Nb h CM : 194 Nb h TD : 0 Nb h TP : 55 Nb éq TD : 346

## X. MODALITES D'EVALUATION

### MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme									
N° UE / N° EC	Intitulé	N° bloc	N° compétence	Coef.	Compe nsation	Session		MCC&C Modalités d'évaluation	
						1 (ou unique)	2		
<b>UE 1</b>	Examen initial et planification prothétique	<b>1</b>	<b>1 à 65</b>	<b>1</b>	Oui/Non		<b>x</b>	<b>Examen écrit de 1h</b>	
<b>UE 2</b>	Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse fixée	<b>2</b>	<b>1 à 65</b>	<b>1</b>	Oui		<b>x</b>	<b>Examen écrit de 1h</b>	
<b>UE 3</b>	Contrôle, assemblage et suivi des réhabilitations prothétiques	<b>3</b>	<b>1 à 65</b>	<b>1</b>	Oui		<b>x</b>	<b>Examen écrit de 1h</b>	
<b>UE 4</b>	Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse amovible	<b>4</b>	<b>1 à 65</b>	<b>1</b>	Oui		<b>x</b>	<b>Examen écrit de 1h + mémoire</b>	

**Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :**

-	Prise en compte des conditions d'assiduité : absence à plus de 2 journées obligatoires invalide le DUROP
-	Validation aux examens des UE1, UE2, UE3 et UE4 (note $\geq$ 10/20 comptant pour 50% de la note finale). Une note inférieure à 7 à un UE invalide la session. En cas de non-validation, l'étudiant devra se réinscrire pour repasser les examens (frais des droits d'inscription à l'Université de Lorraine)
-	Validation du mémoire et de sa présentation orale (note $\geq$ 10/20 comptant pour 50% de la note finale).

**XI. Jury**

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
Maître de Conférences des Universités	<b>Anne-Sophie Vaillant</b>
Maître de Conférences des Universités	<b>Pascale Corne Balthazard</b>
Maître de Conférences des Universités	<b>Claire Juras</b>
Maître de Conférences des Universités	<b>Jacques Schouver</b>

**XII. EQUIPE DE FORMATION**

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
<b>Pascale Corne Balthazard</b>	Maître de Conférences des Universités	UFR Odontologie Lorraine		1-3
<b>Anne-Sophie Vaillant</b>	Maître de Conférences des Universités	UFR Odontologie Lorraine		2-4
Christophe Rapin	Maître de Conférences des Universités	Université de Lorraine	UE1	
Grégory Camaléonte	Chirurgien-Dentiste	Pratique libérale	UE1	
Paul-Marie Syda	Chirurgien-Dentiste	Pratique libérale	UE1	

Damien Gayet	Prothésiste dentaire	UFR Odontologie Lorraine	UE1	
Maxime DUCRET	Maître de Conférences des Universités	UFR de Lyon	UE1	
Wulfman Claudine	Maître de Conférences des Universités	UFR de Paris	UE1	
Eric Berger	Prothésiste dentaire	UFR Odontologie Lorraine	UE2	
David Gerdolle	Chirurgien-Dentiste	Pratique libérale	UE2	
Ceinos Romain	Maître de Conférences des Universités	UFR de Nice	UE2	
Maxime Helfer	Chirurgien-Dentiste	UFR Odontologie Lorraine	UE2	
Rémy Balthazard	Maître de Conférences des Universités	UFR Odontologie Lorraine	UE2	
David Joseph	Maître de Conférences des Universités	UFR Odontologie Lorraine	UE2	
Jean-Daniel Orthlieb	Maître de Conférences des Universités (retraité)	UFR de Marseille	UE3	
Jacques Schouver	Maître de Conférences des Universités	UFR Odontologie Lorraine	UE3	
Ann Dorothée Mougín	Chirurgien-Dentiste	Pratique Libérale	UE3	
Perrine Balland	Chirurgien-Dentiste	Pratique libérale	UE3	
Amélie Riffaut	Chirurgien-Dentiste	UFR Odontologie Lorraine	UE3	
Doriane Simon	Chirurgien-Dentiste conseil de Meurthe et Moselle		UE3	
Caroline Gerber	Chirurgien-Dentiste	UFR Odontologie Lorraine	UE4	
Claire Juras	Maître de Conférences des Universités	UFR Odontologie Lorraine	UE4	
Jean-Paul Louis	Chirurgien-Dentiste	UFR Odontologie Lorraine	UE4	

Adrien Naveau	Maître de Conférences des Universités	UFR Bordeaux	UE4	
Estelle Schittly- Medard	Maître de Conférences des Universités	UFR de Reims	UE4	
Mathieu Collin	Chirurgien-Dentiste	Pratique libérale	UE4	
Delphine Carayon	Maître de Conférences des Universités	UFR de Montpellier	UE4	
Marion DEHURTEVENT	Maître de Conférences des Universités	UFR de Lille	UE4	

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 65%  
 Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 35%

**XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)**

**XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)**

→ *Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...*

Des questionnaires de satisfactions sont réalisés et les résultats de cette enquête étudiés en réunion des enseignants pour d'éventuels ajustements, modifications ou évolutions.

## XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique, quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

10000 €

Seuil d'ouverture proposé :

15 stagiaires/étudiants

*Joindre l'annexe 2 dûment complétée*

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.

La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

Avis très favorable du doyen  
Vandoeuvre-Les-Nancy, le 28/05/2024



FAKULTÉ  
D'ODONTOLOGIE  
DE LORRAINE

## Fiche UE 1

### Nom complet de l'UE : Examen initial et planification prothétique

Composante de rattachement :	UFR odontologie	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	58-01		
Nom du responsable de l'UE :	Pascale Corne et Anne-Sophie Vaillant	Volume horaire personnel de l'étudiant :	9h
Adresse électronique UL :	<a href="mailto:Pascale.corne@univ-lorraine.fr">Pascale.corne@univ-lorraine.fr</a> Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	Française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

1. Identifier le motif principal qui a porté le patient à consulter, tracer l'histoire de la demande concernant la présente maladie et enregistrer correctement les données obtenues en tant qu'histoire médicale du patient en incluant les prescriptions médicamenteuses récentes.
2. Rédiger un dossier comportant les données médicales du patient et veiller à enregistrer le déroulement du traitement avec précision.
3. Conduire et rédiger un questionnaire médical ou consulter le médecin traitant pour clarifier une question relative à l'état de santé général du patient.
4. Réaliser un examen extra-buccal et un examen intra-buccal approprié
5. Réaliser des photographies dentaires extra et intra buccales
6. Réaliser un scan facial
7. Réaliser des moulages d'étude et les monter en fonction des enregistrements des relations maxillaires
8. Obtenir un consentement éclairé du patient avant d'enregistrer l'histoire du patient et les données de l'examen.
9. Conduire, expliquer et discuter la planification d'un traitement prothétique dans le cadre global d'une thérapie de réhabilitation favorisant l'économie tissulaire et les reconstructions biomimétiques
10. Maîtriser la planification prothétique
11. Décrire le handicap fonctionnel consécutif à l'absence de dents.
12. Savoir définir ce qu'est un flux numérique en odontologie.
13. Maîtriser la transmission des données (empreintes, flux numérique, format de fichiers...)
14. Connaître les différentes étapes en CFAO dentaire et les procédés disponibles
15. voir indiquer ou contre-indiquer l'option prothétique implantaire ou par bridge collé en céramique
16. Savoir quand et comment réaliser la concaténation (matching) de fichiers numériques
17. Connaître les possibilités en prothèse amovible via un flux de travail numérique
18. Décrire les propriétés des matériaux dentaires utilisés et la réponse tissulaire liée à leur utilisation

19. Reconnaître les problèmes maxillo-faciaux, les caractéristiques cliniques des douleurs aiguës et chroniques, qu'elles soient somatiques, d'origine musculaire, vasculaire, neurogène ou psychogène ; identifier et diagnostiquer les douleurs de la tête et du cou et les situations qui requièrent une prise en charge par l'odontologiste ou toute autre structure de soins appropriée.
20. Déterminer les critères de la demande esthétique d'un patient et le degré pour lequel ces critères ou ces demandes peuvent être satisfaits.
21. Diagnostiquer les besoins de traitement en orthopédie dento-faciale et réaliser des traitements avec les procédures les plus actuelles.
22. Planifier et réaliser les procédures courantes et complexes réalisés sur des thérapeutiques scientifiquement éprouvées quand elles sont disponibles
23. Examiner la denture pour détecter les lésions carieuses, les usures comme l'abrasion, l'attrition, l'érosion et les autres lésions des tissus durs dentaires.
24. Évaluer le risque des patients présentant des lésions carieuses et non carieuses des tissus durs dentaires.
25. Développer une relation professionnelle avec le personnel auxiliaire des laboratoires de prothèse pour prescrire les matériaux et la technologie de la confection des prothèses.
26. Expliquer aux patients les risques et les bénéfices ainsi que la durée de survie des traitements de réhabilitation avec des implants dentaires.
27. Donner les indications et les contre-indications des implants dentaires.
28. Établir un diagnostic différentiel du développement normal et anormal et de l'occlusion équilibrée ou déséquilibrée en denture adulte

**Objectifs pédagogiques de l'UE :**

Maîtriser l'examen initial et la planification prothétique

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Introduction à la prise en charge prothétique	1				1	1	2	2,5	_____
Bilan prothétique	3				1	3	4	5,5	_____
Biomatériaux	10				1	10	11	16	_____
Prise de clichés photographiques	4		5		1	9	10	12	_____
Problématique de la dent déulpée	4				1	4	5	7	_____



## Fiche UE 2

### Nom complet de l'UE : Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse fixée

Composante de rattachement :	UFR odontologie	Semestre concerné éventuellement :	2-3
Section CNU :	58-01		
Nom du responsable de l'UE :	Pascale Corne et Anne-Sophie Vaillant	Volume horaire personnel de l'étudiant :	6h
Adresse électronique UL :	<a href="mailto:Pascale.corne@univ-lorraine.fr">Pascale.corne@univ-lorraine.fr</a> <a href="mailto:Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr">Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr</a>	Langue d'enseignement de l'UE :	Française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

1. Maîtriser la gestion de l'occlusion
2. Savoir diagnostiquer les malocclusions
3. Savoir dépister les dysfonctionnements temporo-mandibulaires
4. Savoir prendre en charge les dysfonctionnements temporo-mandibulaires
5. Comprendre l'incidence de l'occlusion prothétique sur la pérennité des structures anatomiques
6. Comprendre l'incidence de l'occlusion sur la pérennité prothétique
7. Connaître les différents critères occluso-architecturaux des reconstructions prothétiques
8. Connaître les critères de choix de la position mandibulaire de référence
9. Savoir évaluer l'intégration occlusale d'un élément prothétique
10. Connaître les critères de choix de la Dimension Verticale d'Occlusion
11. Comprendre l'incidence de l'occlusion sur les prothèses implantaires
12. Connaître les différents moyens d'enregistrement numérique de l'occlusion
13. Maîtriser les protocoles de préparation, d'enregistrement, de confection des restaurations provisoires et d'assemblage des restaurations prothétiques
14. Optimiser le résultat esthétique et fonctionnel en prothèse implantaire
15. Diagnostiquer les troubles temporo-mandibulaires et les troubles fonctionnels des muscles masticateurs et toutes situations associées, y compris le besoin de réhabilitation occlusale.
16. Prendre en charge les douleurs oro-faciales, et les troubles temporo-mandibulaires ainsi que l'inconfort et la détresse psychologique avec des techniques appropriées.

17. Prendre en charge les différents types de pertes de tissus durs de la dent.
18. Rétablir une forme, une fonction et l'esthétique des restaurations défectueuses, des pertes de tissu dentaire et des dents absentes.
19. Exécuter les traitements de réhabilitation fonctionnelle du système dentaire en mettant en œuvre les orthèses ou toutes les procédures prothétiques, qu'elles soient unitaires, fixées, amovibles, partielles ou complètes ou une combinaison de ces procédures
20. Expliquer les principes et les techniques du traitement esthétique aux patients en précisant la différence entre leurs attentes et les résultats attendus.
21. Expliquer aux patients les principes et les techniques ainsi que les aspects biologiques du traitement de réhabilitation avec des implants dentaires.
22. Avoir connaissance des procédures de conception et de fabrication des prothèses dentaires ; de l'utilisation des matériaux dentaires de restauration dentaire.
23. Connaissance des différents types de restaurations prothétiques incluant la préparation et la prise d'empreinte

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Maîtriser la mise en œuvre des réhabilitations prothétiques fixées

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Biomimétisme	9				1	9	10	15,5	
Restaurations esthétiques	3				1	3	4	5,5	
Empreintes	4		5		1	9	10	14,5	
Flux conventionnel	9				1	9	10	15,5	
Occlusodontie	22		5		1	27	28	39	
Prothèse implantaire	22		5		1	27	28	39	
<b>TOTAL de l'UE</b>	<b>69</b>		<b>15</b>		<b>6</b>	<b>84</b>	<b>90</b>	<b>124,5</b>	

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

93

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

7

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) : NON

Programme de l'UE :

- Biomimétisme en prothèse
- Facette et mock-up
- TP : mock-up et préparation facettes
- Empreinte physico-chimique
- Élaboration des modèles de travail prothétique
- Planification en prothèse implantaire
- Occlusodontie
- Occlusodontie numérique
- Bruxisme
- Dysharmonie Temporo-Mandibulaire
- TP : Gouttière et plan de libération occlusale
- Réhabilitation implanto-prothétique de l'édenté total
- Assemblage en prothèse implantaire
- Gestion des échecs en prothèse implantaire
- Réhabilitation implanto-prothétique esthétique
- TP : réalisation de prothèse implantaire transitoire transvissée

## Fiche UE 3

### Nom complet de l'UE : Contrôle, assemblage et suivi des réhabilitations prothétiques

Composante de rattachement :	UFR odontologie	Semestre concerné éventuellement :	2-3
Section CNU :	58-01		
Nom du responsable de l'UE :	Pascale Corne et Anne-Sophie Vaillant	Volume horaire personnel de l'étudiant :	
Adresse électronique UL :	<a href="mailto:Pascale.corne@univ-lorraine.fr">Pascale.corne@univ-lorraine.fr</a> <a href="mailto:Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr">Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr</a>	Langue d'enseignement de l'UE :	française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

1. Diagnostiquer, expliquer et prendre en charge la détérioration ou un échec consécutif à un traitement prothétique
2. Savoir comment définir un projet esthétique numérique et le mettre en œuvre.
3. Savoir travailler en collaboration avec l'orthodontiste et/ou le parodontologiste
4. Expliquer aux patients les bénéfices et les risques liés à l'utilisation des matériaux dentaires.
5. Reconnaître les cas où le comportement du patient contribue à l'installation de problèmes bucco-faciaux et identifier les situations qui requièrent leur diagnostic, leur prévention ou leur prise en charge.
6. Évaluer systématiquement toutes les suites du traitement en intégrant le degré de satisfaction ou d'insatisfaction exprimé par le patient l'accompagnant concernant le traitement ; au besoin recommander des actions supplémentaires et planifier des séances d'entretien de la santé bucco-dentaire.
7. Développer des stratégies pour prévoir, prévenir et corriger les déficiences de l'hygiène buccale du patient ; lui donner des stratégies pour contrôler les habitudes buccales indésirables.
8. Éduquer et stimuler les patients pour qu'ils acquièrent des compétences concernant l'étiologie et la prévention des maladies bucco-faciales afin de les rendre responsables de leur propre santé bucco- dentaires.
9. Exécuter les procédures de prévention et de restauration en tenant compte de l'âge, des facteurs de risque, de l'état général, des caractéristiques des dents de manière à prévenir les maladies des tissus des tissus durs, et promouvoir la santé des tissus mous.
10. Développer l'éducation thérapeutique pour que les patients acquièrent des compétences concernant l'étiologie des maladies parodontales afin qu'ils prennent conscience de l'importance de leur hygiène bucco-dentaire et qu'ils soient responsables de leur santé après avoir été instruits et encouragé à cet effet.

11. Développer l'éducation thérapeutique pour que les patients acquièrent des compétences concernant l'étiologie des caries des lésions non carieuses des tissus durs pour qu'ils se donnent les moyens de les prévenir.

12. Diagnostiquer, expliquer et prendre en charge les détériorations et les échecs cliniques des restaurations prothétiques

13. Conduire une démarche de contrôle de qualité des prothèses et des restaurations.

14. Respecter les principes guidant l'entretien de la santé buccale des patients porteurs de restaurations et de prothèses.

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Maîtriser le contrôle, assemblage et suivi des réhabilitations prothétiques

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement			Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP					
Assemblage	9			1	9	10	14,5	
Maintenance et suivi prothétique	9			1	9	10	14,5	
Empreintes	4		5	1	9	10	12	
Flux conventionnel	9			1	9	10	14,5	
Occlusodontie	22		5	1	27	28	39	
TOTAL de l'UE	53		10	5	57	62	94,5	

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

92

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

8

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

NON

Programme de l'UE :

- Esthétique en prothèse fixée – Smile Design
- Restaurations Partielles Collées Indirectes
- Assemblage en Prothèse fixée
- Gestion des cas complexes et présentation de cas cliniques
- Orthodontie en Prothèse
- Parodontologie et Prothèse Fixée
- Bataille de l'adhésion
- Biomatériaux esthétiques prothétiques : critères de choix
- Maintenance et suivi des réhabilitations prothétiques
- Réglementation et cotations

## Fiche UE 4

### Nom complet de l'UE : Mise en œuvre des réhabilitations en prothèse amovible

Composante de rattachement :	UFR odontologie	Semestre concerné éventuellement :	4
Section GNU :	58-01		
Nom du responsable de l'UE :	Pascale Corne et Anne-Sophie Vaillant	Volume horaire personnel de l'étudiant :	
Adresse électronique UL :	<a href="mailto:Pascale.corne@univ-lorraine.fr">Pascale.corne@univ-lorraine.fr</a> <a href="mailto:Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr">Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr</a>	Langue d'enseignement de l'UE :	Française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

1. Réaliser un scan facial
2. Réaliser des moulages d'étude et les monter en fonction des enregistrements des relations maxillaires
3. Maîtriser la planification prothétique
4. Décrire le handicap fonctionnel consécutif à l'absence de dents.
5. Maîtriser la gestion de l'occlusion
6. Connaître les critères de choix de la Dimension Verticale d'Occlusion
7. Exécuter les traitements de réhabilitation fonctionnelle du système dentaire en mettant en œuvre toutes les procédures prothétiques, qu'elles soient amovibles, partielles ou complètes ou une combinaison de ces procédures

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Maîtriser la mise en œuvre des réhabilitations en prothèse amovible

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					

Introduction à la prise en charge prothétique	1				1	1	2	2,5	
Bilan prothétique	3				1	3	4	5,5	
Biomatériaux	10				1	10	11	16	
Prise de clichés photographiques	4		5		1	9	10	12	
Problématique de la dent déulpée	4				1	4	5	7	
Restaurations coronno-radiculaires dans un matériau inséré en phase plastique			5		1	5	6	6	
Planification prothétique et implantaire	4				1	4	5	7	
Plans de traitements	9				1	9	10	14,5	
Empreintes optiques	4		5		1	9	10	12	
TOTAL de l'UE	39		15		9	54	63	82,5	

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

86

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

14

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

NON

Programme de l'UE :

- Étapes cliniques en Prothèse Amovible Complète
- Empreintes secondaires : théorie et mise en pratique
- Relation Inter-Maxillaire : théorie et mise en pratique
- Montage des dents : théorie et mise en pratique
- Prothèse Amovible Complète et numérique
- Prothèse Amovible Complète sur implants
- Étapes cliniques en Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique
- Présentation des crochets et conception du châssis
- TP : Dessin de châssis
- Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique et numérique
- Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique sur implants

<b>DU Réhabilitation Orale mention Prothèse</b>
<i>Collégium Santé</i>
Faculté d'Odontologie

cellules à compléter  
choisir le collégium et la  
composante dans le  
menu déroulant

Coût total de la formation	114 683,82
<i>dont masse salariale enseignant</i>	32 906,39
Coût horaire moyen de la formation	456,91
<i>dont masse salariale enseignant</i>	131,10

### Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaires moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	172,22	160	27 555,59
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	91	5 350,80
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61		
<i>Ensemble</i>	<i>131,10</i>	251	<i>32 906,39</i>

### Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	
Matériel spécifiques à la formation	15 000,00
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	5 000,00
Autres (Préciser).....	30 000,00
<b>Ensemble des coûts directs</b>	<b>50 000,00</b>

### Coût total de la formation

Masse salariale	32 906,39
Dépenses spécifiques et directes	50 000,00
Coûts environnés - soutien	22 420,16
Coûts environnés - support	9 357,28
<i>Coût réel de la formation</i>	<b>114 683,82</b>

### Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	15
Coût moyen de référence / étudiant	7 645,59 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	150 000,00 €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	
Autres recettes (étudiants,...)	- €	0,00 €
<b>RECETTES PREVISIONNELLES</b>	<b>150 000,00 €</b>	
MARGE PREVISIONNELLE	35 316,18 €	

Pascale Corne et Anne-Sophie Vaillant

Département de Prothèse

Nancy, le 28 février 2024

Objet : lettre d'intention pour l'ouverture d'un DU

Monsieur le Doyen,

Nous avons pour projet la création d'un nouveau DU au sein de la faculté d'odontologie de Lorraine à partir de janvier 2025 : il s'agira du Diplôme Universitaire en Réhabilitation Orale, mention Prothèse (DUROP). Ce DU aurait pour but de mettre à jour et de compléter les connaissances des futurs apprenants dans la mise en place d'un traitement prothétique, du projet prothétique jusqu'à sa mise en œuvre, dans une approche pluridisciplinaire. Nous y aborderons différents sujets comme la planification prothétique, l'occlusion, les matériaux, les différents types de préparations, les techniques d'empreinte, la mise en œuvre pluridisciplinaire d'un traitement prothétique (ODF, endodontie, parodontologie, implantologie), les techniques d'assemblage. Nous avons prévu de détailler également les possibilités offertes par les flux numériques.

En effet, nous nous sommes rendu compte qu'aucune formation de ce type n'existe au sein de notre faculté ni dans la région Grand Est. Il existe un DU d'esthétique à Strasbourg, et un DU de Chirurgie et Prothèse Implantaire à Reims, mais aucun DU spécifique à la prothèse. La demande pour ce type de formation est importante, nous nous en rendons compte notamment lors des journées de formation continue que nous organisons à la faculté.

Nous avons établi un programme détaillé et avons d'ores et déjà contacté toute la future équipe pédagogique pour nous assurer de leur volonté de participer à ce projet. Nous avons souhaité créer un programme avec des personnalités extérieures reconnues pour leurs connaissances et compétences pour offrir à notre faculté une meilleure visibilité sur le plan national. Notre projet est de réaliser les enseignements sous forme de séminaires de 2 à 4 jours qui se dérouleront sur deux années consécutives, à la suite desquels un dernier séminaire d'examen aurait lieu. Notre programme prévisionnel est joint à ce courrier.

Nous sommes conscientes de la charge de travail qu'implique cette création et sommes prêtes à nous y investir pleinement.

Nous sollicitons par la présente votre accord pour déposer un dossier d'ouverture.

Anne-Sophie Vaillant et Pascale Corne



## Programme prévisionnel :

---

- Séminaire 1 :
  - Présentation du DUROP
  - Réalisation des bilans prothétiques
  - Biomatériaux
  - Photographie
  - Problématique de la dent dépulpée
  - TP : réalisation de tenons fibrés
- Séminaire 2 :
  - Planification
  - Biomatériaux
  - Plan de traitement
  - Empreinte optique
- Séminaire 3 :
  - Biomimétisme en prothèse
  - Facette et mock-up
  - TP : mock-up et préparation facettes
  - Empreinte physico-chimique
  - Élaboration des modèles de travail prothétique
  - Planification en prothèse implantaire
- Séminaire 4 :
  - Occlusodontie
  - Occlusodontie numérique
  - Bruxisme
  - Dysharmonie Temporo-Mandibulaire
  - TP : Gouttière et plan de libération occlusale
- Séminaire 5 :
  - Esthétique en prothèse fixée – Smile Design
  - Restaurations Partielles Collées Indirectes
  - Assemblage en Prothèse fixée
  - Gestion des cas complexes et présentation de cas cliniques
  - Orthodontie en Prothèse

- Parodontologie et Prothèse Fixée
- Séminaire 6 :
  - Bataille de l'adhésion
  - Biomatériaux esthétiques prothétiques : critères de choix
  - Maintenance et suivi des réhabilitations prothétiques
  - Réglementation et cotations
- Séminaire 7 :
  - Étapes cliniques en Prothèse Amovible Complète
  - Empreintes secondaires : théorie et mise en pratique
  - Relation Inter-Maxillaire : théorie et mise en pratique
  - Montage des dents : théorie et mise en pratique
  - Prothèse Amovible Complète et numérique
  - Prothèse Amovible Complète sur implants
- Séminaire 8 :
  - Étapes cliniques en Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique
  - Présentation des crochets et conception du châssis
  - TP : Dessin de châssis
  - Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique et numérique
  - Prothèse Amovible Partielle à Infrastructure Métallique sur implants
- Séminaire 9 :
  - Réhabilitation implanto-prothétique de l'édenté total
  - Assemblage en prothèse implantaire
  - Gestion des échecs en prothèse implantaire
  - Réhabilitation implanto-prothétique esthétique
  - TP : réalisation de prothèse implantaire transitoire transvissée
- Séminaire 10 :
  - Examen

## Fiche de projet de création d'un Diplôme d'Université

Diplôme Universitaire en Réhabilitation Orale mention Prothèse

La fiche de projet de création de la formation doit être remplie et transmise à la direction de votre Collegium en vue de son étude au sein du G9. Des prescriptions pourront alors être formulées au porteur du projet de la formation.

### I - Fiche récapitulative

Date d'ouverture prévisionnelle :

Janvier 2025

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

Faculté d'odontologie de Lorraine

Département de Prothèse

Nom du Responsable pédagogique de la formation :

Pascale Corne et Anne-Sophie Vaillant

Qualité :

MCU-PH

Téléphone :

0626018808 et 0676484674

E-mail :	<a href="mailto:Pascale.corne@univ-lorraine.fr">Pascale.corne@univ-lorraine.fr</a> <a href="mailto:Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr">Anne-sophie.vaillant@univ-lorraine.fr</a>
Composante de rattachement :	Faculté d'odontologie
Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des apprenants, conventions ou contrats de formation, etc...) :	Faculté d'odontologie

## II - Description générale du projet

### II – 1 Objectifs de la formation

Apprentissage théorique et mise en application pratique de notions élémentaires et avancées en réhabilitation prothétique.

Le Diplôme Universitaire de Réhabilitation Orale, mention Prothèse (DUROP) a pour objectifs de fournir une formation théorique et pratique de haut niveau concernant la mise en place d'un traitement prothétique dans sa globalité, du projet prothétique jusqu'à sa mise en œuvre, dans une approche pluridisciplinaire.

Nous proposons de donner, sur une période de deux ans, toutes les connaissances tant fondamentales que cliniques aux apprenants pour leur permettre de traiter des cas cliniques simples et complexes.

L'occlusion, les matériaux, les techniques d'empreinte, les différents types de préparations, la planification prothétique, la mise en œuvre pluridisciplinaire d'un traitement prothétique (ODF, endodontie, parodontologie, implantologie), les techniques d'assemblage ainsi que le suivi et la maintenance, seront autant de thèmes abordés et détaillés.

L'enseignement pour la préparation du Diplôme Universitaire de Réhabilitation Orale, mention Prothèse (DUROP) comprend à la fois des cours en présentiel et des travaux pratiques. Il sera organisé sous forme de 9 séminaires de 3 à 4 jours + 1 journée d'examen, et se déroulera sur deux années consécutives.

### II – 2 Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université (vérifier notamment que la formation ne génère pas de concurrence intra-UL) ; positionnement par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

→ *Comment cette formation se positionne-t-elle au niveau de l'offre de l'UL ? (prendre l'attache des composantes/équipes bénéficiant d'une expertise sur le domaine traité) S'intègre-t-elle dans une logique de filière ? Cette formation a-t-elle vocation à se transformer à terme en diplôme d'Etat ?*

→ A quel besoin répond-elle ? Quel est son positionnement : sur un territoire, régional, national... ? Répond-elle à une demande de branche professionnelle ? Existe-t-il des formations équivalentes ?etc.

Aucune formation théorique proche de celle envisagée n'existe au sein de l'UL.

Le DU proposé vise à transmettre les connaissances fondamentales indispensables qui permettront de mettre en œuvre les traitements prothétiques auprès des patients.

Ce DU permet de répondre aux besoins de praticiens exerçant qui souhaitent bénéficier d'un niveau de formation approfondie en prothèses au niveau national.

A ce jour il n'existe pas de formation équivalente dans la région Grand-Est.

### II – 3 Publics visés

Pré-requis et niveau d'entrée requis : Être titulaire ou en cours d'obtention d'un diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie-dentaire  
Internes médecine bucco-dentaire.

Type de public :

<input type="checkbox"/> Formation Continue	<u>Autres publics (précisez) :</u>
---	------------------------------------

### II – 4 Niveau de la formation :

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

### II – 5 Partenariats envisagés

→ Quels partenariats internes (laboratoires,...) et externes sont envisagés ?  
→ Quel est leur degré de finalisation ?

Des partenariats sont envisagés avec d'autres universités telles que :

- La faculté de Paris (C. Wulfmann)
- La faculté de Bordeaux (A. Naveau)
- La faculté de Marseille (JD. Orthlieb)
- La faculté de Lyon (M. Ducret)
- La faculté de Lille (M. Dehurtevent)
- La faculté de Montpellier (D. Carayon)
- La faculté de Reims (E. Schittly-Medard)

Des partenariats externes avec des industriels sous forme de prêts / dons de matériel pour des démonstrations et la réalisation de travaux pratiques sont en cours de réalisation. Dans un souci d'équité et de respect de la mise en concurrence, nous proposerons systématiquement différentes marques pour un même produit.

Ces partenariats sont prévus pour :

- du matériel prothétique : transferts, analogues, corps de scannage, porte empreintes, matériaux à empreintes
- des fraises
- des plaques de thermoformage
- des biomatériaux de restaurations coronaires ou corono-radiculaires,
- caméras intra-orales,
- dispositifs d'enregistrement dynamique numérique de l'occlusion
- matériel d'hygiène (brosses à dents, brossettes)

Les sociétés envisagées : Exotec, Dentsply, Lyra, Straumann, Nobel, Komet, CIRL, Oral B, Vita, Ivoclar Vivadent, Modjaw

Des conventions sont également en cours de rédaction pour ce qui est de la participation de praticiens libéraux à ce DU.

Certaines collaborations internes pourront être envisagées, notamment en biomatériaux.

**Avis circonstancié du directeur de composante :**

**Avis très favorable**



Logo of the Faculty of Dentistry of Lorraine, featuring a stylized 'D' composed of red dots and the text 'FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE' in red.

Vandoeuvre-Les-Nancy le 28/05/20204